



## Ordre du jour du conseil communautaire du jeudi 23 mai 2019

Modifications statutaires :

- Nouvelle adresse du siège social
- Prise de compétence « Défense des Forêts Contre les Incendies et desserte forestière » et adhésion au Syndicat Mixte Ouvert DFCI 24

Modification de la liste des voies d'intérêt communautaire pour intégration des voies sur Coly

Modification des conventions pour l'entretien des VIC pour les communes nouvelles Les Eyzies et Coly-Saint-Amand

Création du CIAS : détermination du nom du CIAS, du siège social, de la trésorerie de rattachement, fixation du nombre de membres au conseil d'administration.

Contrat de dynamisation avec la Région Nouvelle Aquitaine

Création de postes pour titularisation d'emplois non permanents en remplacement d'agents ayant quitté la collectivité.

Budget : décisions modificatives

Emprunt auprès de la caisse des dépôts pour le financement de la participation aux travaux de la ligne ferroviaire Bergerac-Libourne

Redevances spéciales pour les séjours et sorties organisés dans le cadre des accueils de loisirs

Marché de travaux de voirie

Information sur l'attribution des lots pour le marché de travaux pour l'extension de la salle de sport de Rouffignac

Questions diverses